



ANTI MOUSSE DE FORTE CONCENTRATION

VERTIMOUSS

PROPRIETES

VERTIMOUSS est une préparation à base d'une combinaison de sels alcalins, fonctions anti-fongicides, algicides; Miscible dans l'eau en toutes proportions. . Inflammable.

VERTIMOUSS n'attaque pas la plupart des supports métalliques et matériaux usuels, gouttières, crochets d'ardoise, huisseries de fenêtres, velux, faitages.

VERTIMOUSS possède des noyaux actifs à activité complémentaire polyvalente :

double action : **PRÉVENTIVE** et **CURATIVE**, spécifique pour les toitures, façades, murs.

VERTIMOUSS a un pouvoir mouillant élevé, assure la pénétration en profondeur dans les surfaces poreuses, permet ainsi la destruction des spores des végétaux à éliminer et assure une rémanence accentuée par fixation de matière active, au niveau des endroits d'accrochage ou d'enracinement des algues et lichens, mousses.

VERTIMOUSS est spécifique pour la réalisation de traitement antifongique et l'élimination des végétaux mousses, algues et lichens incrustés sur les surfaces humides extérieures tels que :

toitures : ardoise, fibrociment, tuile, roseau, chaume, matériau composite translucide, tôle laquée, verre de serre.

murs, soubassements, clôtures, dalles,

bordure en ciment, bassins, réservoirs, bâches, stores.

VERTIMOUSS pénètre en profondeur dans les surfaces poreuses limitant le risque de développement rapide des végétaux incrustés.

VERTIMOUSS est actif contre les implantations d'algues vertes sur surfaces et façades exposées au nord, contre les algues noires, algues brunes ou rouges, fréquentes sur les zones exposées en façade maritime.

Application par canon à mousse permettant une fixation sur les supports verticaux, plans inclinés évitant ainsi la nécessité de mettre en oeuvre des échafaudages ou de s'aventurer dangereusement sur les toits tout en visualisant facilement des endroits où le produit a été réellement appliqué.

VERTIMOUSS est appliqué par les entreprises du bâtiment, les couvreurs, les services de maintenance...

CARACTERISTIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide.	. ASPECT	: Limpide.
. COULEUR	: Vert pastel	. MASSE VOLUMIQUE	: 995 g/l +/- 20 g/l.
.. PH pur	: 11,70 environ	. PH à 5 %	: 9,10 environ.
. INFLAMMABILITÉ	: NON Inflammable		
. REACTION CHIMIQUE	: Très légèrement alcaline, sans caractère de causticité.		

MODE D'EMPLOI

Appliquer par temps sec, en dehors d'une période pluvieuse, du début de printemps jusqu'à l'automne.

. En période de temps chaud et sec, afin d'optimiser l'application, mouiller généreusement la surface à dé mousser à grande eau la veille de l'application du dé moussant, éviter les applications en plein soleil, traiter en soirée.

. Appliquer dilué dans l'eau tiède ou froide selon l'épaisseur des végétaux présents, la nature et la porosité des supports :

*PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)*

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.



FMDS - 7 RUE DE LA NAUE 86170 NEUVILLE DE POITOU - tél : 09 73 50 03 30
contact@fmds.fr - www.fmds.fr



ANTI MOUSSE DE FORTE CONCENTRATION

VERTIMOUSS

MODE D'EMPLOI

1. Application au canon à mousse :

Dilution de produit: 10 à 20% selon salissure

. Introduire dans le réservoir à produit du canon à mousse.

. Pulvériser sous le vent, en réglant le robinet d'admission de produit de façon à obtenir une mousse sèche adhérente aux supports.

2. Application en pulvérisation ou par arrosage :

En application manuelle, lorsqu'on ne dispose pas d'un applicateur type canon à mousse, réaliser une dilution suivant dosage ci-dessous et appliquer selon la nature et l'inclinaison du support à l'aide d'un arrosoir ou à l'aide d'un appareil de pulvérisation à pression préalable, si possible muni d'une lance télescopique.

Conseils et informations complémentaires sur l'activité biocide

Usage biocide TP 10 : Composés ammonium quaternaire alkyl en C8 C18 Benzyl diméthyles chlorures 135 g/Kg

Elimination du produit et de l'emballage : non utilisés, remettre à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage.

Numéro de lot + date de péremption : voir marquage sur le bas de l'emballage L'effet biocide commence dans les minutes après traitement, son action peut être stoppée par un rinçage à l'eau. Afin de disposer de conditions favorables pour une efficacité optimale : Ne pas appliquer par temps de pluie ou de gel ou lorsque la température ambiante de la journée est inférieure à 12°C.

L'intervalle de temps entre chaque application est de plusieurs mois en fonction de la réapparition de mousse. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel est réalisé à l'eau.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné Refermer soigneusement l'emballage après chaque utilisation.

Empêcher tout contact avec les eaux des bassins, rivières, étangs, poissons et plantes aquatiques.

Ne pas appliquer sur les plantes et pelouses à conserver, arbres et sols en terre battue. Ne pas mélanger avec des savons ou détergents de caractère anionique.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact approprié.



Contient des
AMMONIUMS QUATER-
NAIRES
**R 50 Très toxique pour
les organismes aqua-
tiques.**

**R 34 Provoque des brû-
lures.**

C. Corrosif



N-Dangereux pour
l'environnement

S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S 57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Nota

important :

Afin de disposer de conditions favorables pour une efficacité optimale : Ne pas appliquer par temps de pluie ou de gel ou lorsque la température ambiante de la journée est inférieure à 12°C.

D'autre part, dans le cas d'incrustation sur les toitures de mousses anciennes, très développées, formant un tapis épais de plusieurs centimètres : Effectuer avant l'application un bref raclage, à l'aide d'une raclette équipée d'un manche télescopique, afin d'écrêter ces amas de mousses qui entravent de par leurs épaisseurs la pénétration du produit dans la porosité des tuiles, ardoises fibrociments.

. Préparation concentrée à fonction algicide : . Conserver hors de la portée des enfants. . Refermer soigneusement l'emballage après chaque utilisation.

NOTA IMPORTANT (2) : Ne pas utiliser pour les eaux des bassins renfermant des poissons, les noyaux actifs renfermés peuvent avoir un effet toxique sur les organismes aquatiques.

PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.



FMDS - 10-14 Rue Jean Perrin - 17000 LA ROCHELLE - tél : 04 71 64 34 76 - fax : 04 71 63 01 88
contact@fmds.fr - www.sarl-fmds.fr